



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2020

Province de Québec Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge tenue le mardi 7 juillet à 17 h 30 à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Rivière-Rouge, à laquelle sont présents, Mmes les conseillères, Karine Bélisle, Carole Panneton et Andrée Rancourt ainsi que MM. les conseillers, Robert Lambertz et Alain Otto.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de M. Denis Charette, maire de la ville centrale, soit la Ville de Rivière-Rouge.

Sont absents au cours de la présente séance, Mme la conseillère, Céline Beauregard (maireesse de la Municipalité de La Macaza) et M. le conseiller Denis Brabant.

La directrice générale, Mme Louise Chartrand, est aussi présente.

Conformément à la directive gouvernementale liée à la COVID-19, adoptée le 15 mars 2020 et ses amendements, la séance ordinaire a lieu à huis clos.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Denis Charette, maire de la Ville de Rivière-Rouge et président de l'assemblée, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 17 h 35.

044/07-07-2020-A ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Karine Bélisle
Et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière et directrice générale adjointe, à savoir :

A OUVERTURE

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Nomination d'une greffière par intérim
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2020

B URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

C AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

D CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

1. Appel d'offres numéro A-2020-01 – Fourniture et livraison d'un camion autopompe-citerne neuf – Octroi de contrat

E GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

1. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois de juin 2020

F SÉCURITÉ PUBLIQUE

1. Autorisation de signatures de l'entente de sauvetage d'urgence en milieu isolé (SUMI)

G TRAVAUX PUBLICS

H LOISIRS ET CULTURE

I DIVERS

J PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

K LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du conseil présents tout au long de la séance.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

045/07-07-2020-A

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2020

NOMINATION D'UNE GREFFIÈRE PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT qu'en l'absence de la greffière et directrice générale adjointe, Mme Lucie Bourque, durant sa période de vacances, il y a lieu de nommer une greffière par intérim conformément à la *Loi sur les cités et villes*;

Il est proposé par la conseillère Andrée Rancourt
Et résolu à l'unanimité :

De nommer la directrice générale de la Ville de Rivière-Rouge, Mme Louise Chartrand, à titre de greffière par intérim pour la période de vacances de la greffière et directrice générale adjointe, Mme Lucie Bourque.

ADOPTÉE

046/07-07-2020-A

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2020

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'agglomération ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2020 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par la conseillère Andrée Rancourt
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 2 juin 2020 soit adopté tel que préparé par Mme Lucie Bourque, greffière et directrice générale adjointe.

ADOPTÉE

CONTRAT ET APPEL D'OFFRES

047/07-07-2020-A

APPEL D'OFFRES NUMÉRO A-2020-01 – FOURNITURE ET LIVRAISON D'UN CAMION AUTO-POMPE-CITERNE NEUF – OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT que pour faire suite à l'appel d'offres numéro A-2020-01 relatif à la fourniture et la livraison d'un camion autopompe-citerne neuf, le résultat de l'ouverture des soumissions du 22 juin 2020 à 14 h est le suivant :

Soumissionnaire Date et heure de réception de la soumission	Prix forfaitaire (montant total de la soumission incluant les taxes applicables : TPS et TVQ)
Maxi-Métal inc. 16 juin 2020 à 11 h 55	499 557,18 \$
Battleshield Industries Limited 22 juin 2020 à 13 h 54	549 580,50 \$

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues par la directrice générale, Mme Louise Chartrand, et le directeur de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge, M. Sylvain Charette, et leur recommandation quant à l'octroi du contrat;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale quant à l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit à la compagnie « Maxi Métal »

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Robert Lambertz
Et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2020

D'adjuger le contrat relatif à la fourniture et la livraison d'un camion autopompe-citerne neuf auprès de la compagnie « Maxi-Métal », pour un montant total de 499 557.18 \$ incluant les taxes applicables (montant net de 524 472,59 \$), le tout selon sa soumission datée du 3 juillet 2019 et des documents d'appel d'offres numéro A-2020-01.

Que le directeur de la Régie du Service de Sécurité incendie de la Vallée de la Rouge, M. Sylvain Charette, soit autorisé à signer, pour et au nom de l'Agglomération de Rivière-Rouge, tous les documents se rattachant à ce dossier et qu'il soit mandaté pour assurer le suivi de la présente résolution, et ce, conformément au règlement en vigueur concernant les dispositions en matière de délégation de pouvoir, de contrôle et de suivi budgétaires de l'Agglomération de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

048/07-07-2020-A ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS DE JUIN 2020

Il est proposé par la conseillère Carole Panneton
Et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du conseil, les dépenses effectuées par chèques et dépôts directs pour le mois de juin 2020, totalisant 26 429.38 \$, soient approuvées et payées, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro A-34 et ses amendements de l'Agglomération de Rivière-Rouge.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro A-34 et ses amendements de l'Agglomération de Rivière-Rouge font partie de la présente liste de comptes. Le conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 13 dudit règlement.

ADOPTÉE

049/07-07-2020-A AUTORISATION DE SIGNATURES DE L'ENTENTE DE SAUVETAGE D'URGENCE EN MILIEU ISOLÉ (SUMI)

CONSIDÉRANT que le 28 août 2018, le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle a adopté un *Protocole local d'intervention d'urgence en milieu isolé (PLIU)* afin de baliser les interventions de sauvetage hors du réseau routier et accroître la protection offerte dans ces secteurs (MRC-CC-12987-08-18);

CONSIDÉRANT que grâce au Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier du Ministère de la Sécurité publique du Québec, la MRC en 2019 a reçu une aide financière qui a permis d'équiper ou de mettre à niveau les équipements de sauvetage d'urgence en milieu isolé de quatre services de sécurité incendie sur son territoire, soit les services de sécurité incendie des municipalités de Notre-Dame-du-Laus, de Ferme-Neuve, de Lac-des-Écorces et de l'agglomération de Rivière-Rouge;

CONSIDÉRANT que les municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle souhaitent s'entraider afin que chacune d'entre elles puisse bénéficier à moindre coût des ressources à leur disposition pour le sauvetage d'urgence en milieu isolé et afin d'assurer ce service sur l'ensemble de leurs territoires;

CONSIDÉRANT que les municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle souhaitent conclure une entente intermunicipale de fourniture de services pour encadrer les services d'urgence en milieu isolé sur leurs territoires;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de coordination du Schéma de couverture de risque en sécurité incendie tenu le 6 mai 2020 quant à l'adoption de la présente entente et la résolution du Conseil de la MRC (MRC-CC-13735-05-20);

CONSIDÉRANT que le Conseil a pris connaissance de cette entente et souhaite y adhérer;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2020

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Alain Otto
Et résolu à l'unanimité :

D'adhérer à l'*Entente de sauvetage en milieu isolé* et d'autoriser le maire, M. Denis Charette et la directrice générale, Mme Louise Chartrand, à signer cette entente pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Étant donné la situation exceptionnelle liée à la COVID-19, la présente séance a lieu à huis clos conformément aux directives ministérielles. Aucune question du public n'a été reçue.

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Sur proposition du président d'assemblée, M. Denis Charette, la séance est levée.
Il est 17 h 36.

Denis Charette
Maire

Louise Chartrand
Directrice générale et greffière par intérim

Je, Denis Charette, maire de la Ville de Rivière-Rouge (ville centrale), atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

Denis Charette, maire